BULLETIN

CICR Tunis - Décembre 2015

DELEGATION REGIONALE DU CICR A TUNIS

Les principales activités de la délégation régionale de Tunis sont les visites aux détenus en Tunisie, la réponse aux conséquences humanitaires du conflit au Sahara occidental, le rétablissement du contact entre les membres de familles dispersées et la promotion du droit international humanitaire.

EDITORIAL

Dans ce dernier bulletin de l'année 2015, la Délégation régionale du CICR à Tunis, revient sur son action au profit des migrants disparus en mer méditerranée et leurs familles. En effet, l'année 2015 a été particulièrement tragique, et le sort de centaines voire de milliers de personnes, ayant tenté la traversée vers les côtes européennes, reste inconnu à ce jour, privant les familles de faire un deuil, certes difficile, mais nécessaire. Dans ce cadre, le soutien en matière de gestion des dépouilles mortelles offert par le CICR aux autorités tunisiennes, et dont il est question dans ce bulletin, permettra à terme de traiter les dépouilles échouées sur les plages tunisiennes avec dignité et préserver les chances d'identification pour enfin permettre aux familles de connaître le sort de leurs proches.

Autres territoires, autres urgences humanitaires…Le CICR vous emmène dans les camps de réfugiés sahraouis qui ont été affectés par des pluies diluviennes du mois d'octobre dernier. En grande partie, construites à partir de terre, les habitations n'ont pas résisté aux trombes d'eau qui se sont abattues sur les camps, privant des milliers de familles d'un abri. Ce bulletin revient sur le soutien logistique apporté par le bureau du CICR à Tindouf dans le cadre d'une action conjointe entre tous les acteurs humanitaires sur place.

Les visites du CICR dans les lieux de détention en Tunisie est certainement l'une des activités les plus connues par le grand public, mais ce que l'on connait moins, ce sont les projets structurels soutenus par le CICR pour répondre à des problématiques carcérales diverses. L'unité ouverte construite par le CICR dans le centre d'El Mourouj pour la réinsertion des mineurs en conflit avec la loi, en est un exemple concret, vous trouverez dans ce bulletin tous les détails relatifs à ce projet qui représente une première dans son genre.

L'amélioration de l'accès à la santé en milieu carcéral est également un axe important sur lequel le CICR collabore avec les autorités tunisiennes, et a fait l'objet d'un séminaire pour le personnel médical et les responsables des centres de garde-à-vue.

Au niveau académique, la protection des biens culturels apportée par le droit international humanitaire lors des conflits armés a été le thème, tristement d'actualité, d'une journée d'études organisée conjointement par le CICR et la Faculté de droit et des Sciences Politiques de Tunis. Nous revenons dans ce bulletin sur le déroulement de cette journée ainsi que les différents thèmes abordés.

Sur le plan international, l'un des évènements marquants de ce deuxième semestre 2015 est la tenue de la 32ème conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui s'est tenue du 8 au 10 décembre 2015. C'est un événement majeur sur le calendrier humanitaire et le principal forum de la planète où les gouvernements, les décideurs et les différentes composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peuvent se consacrer à promouvoir et alimenter le débat humanitaire. Ce numéro revient sur les principales résolutions qui ont été votées lors de cet évènement.

Faten M'TIR
Responsable de la Communication

THE MISSING
end the silence

CICR

2011: Basra. Un employé du centre Al-Zubair s'occupe des tombes de victimes de guerre qui ont été retrouvées mais pas identifiées.

MIGRATION : AIDER LES FAMILLES À CONNAITRE LE SORT DE LEURS PROCHES DISPARUS EN MER

En 2015, plus de 3 000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée. Alors que le flux migratoire s'est intensifié au départ de la Libye, les incidents en mer se sont multipliés au large de la Tunisie et des dizaines de corps échouent, depuis 2011, sur les côtes sud du pays. Souvent, ces corps ne peuvent être identifiés, privant ainsi les familles de la possibilité de connaitre le sort de leurs proches, récupérer les dépouilles et de faire leur deuil. Ces disparitions sont source d'angoisse pour ces familles, qui vivent dans l'incertitude quant au sort de leurs proches, et doivent par ailleurs faire face à des difficultés d'ordre psychologique mais aussi économique et administratif.

La gestion des corps de migrants échoués sur les plages de la Méditerranée et leur identification représente un défi nouveau et important pour les autorités des pays concernés. En effet, le personnel et les infrastructures médicolégales de ces pays n'ont pas toujours l'expérience et/ou la capacité de traiter ces corps avec dignité et de manière conforme aux bonnes pratiques en matière de gestion des dépouilles mortelles, compromettant ainsi toute chance d'identification dans le futur.

Fort de l'expertise médicolégale développée au cours de la dernière décennie en lien avec les personnes disparues dans le cadre de conflits armés, le CICR a acquis une expérience particulièrement utile pour les personnes portées disparues dans le cadre de la migration.

Quand les gens meurent au cours de guerres, de catastrophes ou lorsqu'ils migrent, leurs dépouilles doivent être prises en charge avec respect et dignité ; et les restes des personnes doivent être recherchés, retrouvés et identifiés.
Le travail humanitaire inclut aujourd'hui ces tâches pour lesquelles la science médico-légale offre des outils et une expertise inégalables.
Les restes non identifiés sur les routes migratoires peuvent s'accumuler au point de submerger les installations médico-légales locales, ce qui a pour autre conséquence d'empêcher les familles des victimes de connaître le sort de leurs proches, et récupérer leurs restes et de faire le deuil.

La Délégation du CICR en Tunisie a été approchée par des familles, notamment syriennes et sénégalaises, désireuses d'avoir des nouvelles de leurs proches des suites des naufrages au large de la Tunisie.

Le CICR a alors entamé un dialogue avec les autorités tunisiennes afin de les mobiliser sur cette problématique, et proposer son expertise médicolégale, permettant d'optimiser les chances d'identifier les corps de migrants et d'apporter des réponses aux familles. En 2015, une formation de 3 jours sur la gestion des dépouilles mortelles a rassemblé des représentants du ministère de l'intérieur.
Une représentante du ministère des affaires sociales a également participé à une conférence internationale sur la gestion des corps de migrants décédés en Méditerranée, organisée à l'initiative du CICR, contribuant ainsi à une réflexion collective sur le développement d'outils et de protocoles améliorant les pratiques en la matière.

Alors que la situation demeure instable en Libye et le phénomène de la migration continue à prendre de l'ampleur, le développement des capacités en termes de gestion des corps de migrants restera une priorité pour la Délégation du CICR à Tunis en 2016 qui continuera à travailler avec les autorités tunisiennes afin de préserver les chances d'apporter des réponses aux familles de migrants disparus.

Le CICR s'efforce de rétablir le contact entre les migrants et leurs familles, en menant des activités de recherches, en transmettant des messages Croix-Rouge, et en facilitant des appels téléphoniques.
Le CICR s'efforce également de clarifier le sort des personnes portées disparues sur la route migratoire.
En 2015, près de 800 appels téléphoniques ont été offerts avec le soutien du Croissant-Rouge tunisien à des migrants rescapés en mer, de 16 nationalités différentes.

Kamel HAMDI / CICR

Octobre 2015: Tindouf. Le CICR offre son soutien logistique au profit des victimes des intempéries

LE CICR PORTE SECOURS AUX VICTIMES SAHRAOUIES DES INTEMPÉRIES

Ce sont plus de 17800 familles qui se sont retrouvées sans abri suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur les camps de réfugiés sahraouis au mois d'octobre 2015.

Parmi ces familles, des personnes à besoins spécifiques, notamment des personnes vivant avec un handicap, des victimes de mines et des personnes âgées, ont été particulièrement touchées.

Dès les premières semaines, les acteurs humanitaires présents sur place se sont mobilisés pour répondre aux besoins les plus urgents. Le bureau du CICR à Tindouf a immédiatement mis ses moyens logistiques à disposition (équipe mobile et voitures 4x4) pour assurer la distribution de nourriture et d'eau fournis par les différentes organisations humanitaires.

L'équipe du centre de réhabilitation physique du CICR à Rabouni a continué à offrir ses prestations et soins aux patients du centre, elle a également effectué une visite dans les camps de réfugiés pour remplacer les équipements orthopédiques endommagés ou perdus, 30 fauteuils roulants ont ainsi pu être distribués.

Ces dernières personnes bénéficieront , courant l'année 2016, d'un projet de construction de 140 maisons améliorées qui sera réalisé en coopération entre le CICR et OXFAM.

L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR LES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ

Dans le cadre du soutien que le CICR propose aux autorités tunisiennes visant l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les personnes privées de liberté et faisant suite aux recommandations issues du projet d'amélioration du traitement des personnes durant la garde à vue, le CICR, en coopération avec le ministère de la santé et le ministère de l'intérieur a organisé, en août 2015, un séminaire sur la santé en détention, destiné au personnel médical et aux responsables des centres de Garde-à-vue.

Les participants ont pu discuter, avec un expert en la matière, les problèmes de santé majeurs rencontrés dans les lieux de détention, le rôle et responsabilités du personnel de santé ainsi que l'éthique et la confidentialité médicale dans les lieux de détention et, pour finir, la réalité et les perspectives de la collaboration et coordination entre le personnel de santé et les agents de la sécurité.

Le pouvoir de l'humanité

XXXIIE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

La XXXIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui s'est tenue à Genève du 8 au 10 décembre 2015, a réuni des représentants de 169 gouvernements et de 185 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des membres de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi que plus d'une centaine d'observateurs qui, ensemble, se sont efforcés de dégager une vision commune de l'avenir de l'action humanitaire en adoptant une panoplie de résolutions dont notamment, renforcer le droit international humanitaire protégeant les personnes privées de liberté, renforcer le respect du droit international humanitaire, mener une action commune en matière de prévention et d'intervention contre la violence sexuelle et sexiste, continuer ensemble à protéger la fourniture des soins de santé et protéger la sécurité des volontaires de l'humanitaire ainsi que renforcer la réponse du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à des besoins humanitaires croissants.

Rym ASSAL / CICR

FAITS ET CHIFFRES

Visite des lieux de détention en Tunisie

Durant la période de janvier à décembre 2015, les délégués CICR ont conduit 48 visites dans 15 lieux de détention différents regroupant une population carcérale de près de 17'000 détenus dont 305 ont été suivis individuellement.

202 Messages Croix-Rouge et 323 échanges oraux ont été échangés entre des détenus et leurs familles.

Rétablissement des liens familiaux

Près de 800 appels téléphoniques ont été offerts pour les migrants au sud depuis le début de l'année.

74 Messages Croix-Rouge et échanges oraux ont été échangés entre les familles et leurs proches détenus à l'étranger.

L'UNITÉ OUVERTE D'EL MOUROUJ RELÈVE LE DÉFI DE LA RÉINSERTION DES MINEURS

La nouvelle unité ouverte au centre de rééducation des mineurs délinquants d'El Mourouj est prête à accueillir ses futurs pensionnaires parmi les mineurs qui pourront désormais aspirer à un retour à la liberté graduel et adapté à leurs besoins. Après une période d'observation en unité fermée, où les jeunes réalisent toutes leurs activités à l'intérieur du centre, ceux répondant aux critères d'admission, sont placés dans cette unité et peuvent mener une partie de leurs activités en dehors du centre. Il s'agit principalement d'activités éducatives ou professionnelles, des visites à la famille ou des activités récréatives.

Afin de garantir la pérennité du projet et le bon fonctionnement de l'unité, le CICR a organisé, en coopération avec la direction générale des prisons et de la rééducation (DGPR), des séances de formation pour le personnel du centre qui sera amené à travailler au sein de l'unité ouverte.
Une rencontre a également été organisée avec toutes les parties prenantes dont la DGPR, les juges des enfants, les délégués de la protection de l'enfance ainsi que les psychologues, afin de discuter les procédures et le fonctionnement d'une telle unité et les inviter à réfléchir sur les mesures à prendre pour en assurer le succès.

Initié par les autorités pénitentiaires tunisiennes et soutenu par le CICR, ce projet pilote s'inscrit dans le cadre des efforts pour l'amélioration de la réinsertion sociale des mineurs en conflit avec la loi et la réduction du taux de récidive.
Le centre d'El Mourouj, accueille près de 90 garçons, âgés de 14 à 18 ans ce qui en fait le plus grand centre de rééducation en Tunisie.

QUELLE PROTECTION POUR LES BIENS CULTURELS DANS LES CONFLITS ARMÉS?

La cité antique de Nimrud et le musée de Mossoul en Iraq, les mausolées de Tombouctou au Mali, la vieille ville de Sanaa au Yemen, la cité de Palmyre en Syrie, les Bouddhas de Bâmiyân en Afghanistan…Les exemples de destruction de patrimoines dans le monde sont malheureusement nombreux.
Le droit international humanitaire apporte une protection aux biens culturels en temps de conflit armé, en quoi consiste cette protection ? Quelles sont les dispositions prévues dans le droit ? Ce sont les thèmes qui ont été débattus lors d'une journée d'Etude organisée le 10 décembre 2015, par la faculté de droit et des sciences politiques de Tunis en collaboration avec le CICR, sur le thème de « la protection des biens culturels dans les conflits armés et face aux attaques terroristes ». Une cinquantaine d'étudiants en droit ainsi que des représentants de la société civile, mais aussi d'autres institutions comme l'Institut du patrimoine ou le ministère de la défense, étaient présents et ont pu enrichir le débat à travers leurs questions et leurs contributions.
Lors de l'ouverture de cette conférence, le doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de Tunis a annoncé, le lancement pour la prochaine année universitaire d'un nouveau mastère en droit international public, option droit international humanitaire et droits de l'Homme.

LE CICR DANS LE MONDE

SYRIE : DES MILLIONS DE PERSONNES ONT REÇU DE L'AIDE EN 2015

Le CICR travaille en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge arabe syrien (SARC) afin de fournir de la nourriture, de l'eau, des soins de santé et d'autres formes d'assistance d'urgence aux personnes touchées par les combats dans le pays. Le CICR visite également des personnes détenues et les aide à maintenir le contact avec leurs familles.
Voici un aperçu de l'action du CICR en Syrie en 2015.

- 8.3 million de personnes dans le pays ont reçu de la nourriture ;
- 16 million de personnes (près de 90% de la population syrienne) ont eu accès à l'eau potable ;
- 170 000 patients ont été traités dans 7 cliniques et 9 unités de santé mobiles gérées par le Croissant Rouge arabe syrien et soutenues par le CICR ;
- 130 000 personnes hébergées dans des abris pour déplacés à Alep, Homs, Lattaquié et Damas-Campagne ont reçu quotidiennement des repas préparés dans des cuisines collectives ;
- 1,6 million de personnes ont reçu des articles d'hygiène, des serviettes, des matelas, des couvertures et d'autres articles de première nécessité ;
- 410 000 personnes ont reçu des vêtements d'hiver ;
- 15 300 détenus, sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur, ont été visités dans 9 prisons centrales.

14 Janvier 2016: Damas-Campagne, route de Zabadani. Un convoi conjoint d'aide humanitaire du CICR, de l'ONU et du Croissant-Rouge Arabe syrien en route pour Madaya.

CICR

Comité international de la Croix-Rouge
Délégation régionale de Tunis
Rue du Lac de Constance - Galerie du Lac - Bloc "A"
Les Berges du Lac 1053 Tunis
T +216 71 960 179 F +216 71 960 156
E-mail: tun_tunis@icrc.org www.cicr.org

Bureau de Tindouf
21, Cité Slimane Amirat
Tindouf Algérie
T + 213 0 49 92 31 90
F + 213 0 49 92 31 90

Photo de couverture : TAHTAH, Marwan/ CICR